

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 9765**

Intitulé

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Licence professionnelle Management des organisations spécialité Management des réseaux et systèmes d'information

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Panthéon Assas - Paris 2	Président de l'université de Paris II

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

122 Economie

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Activités dans le secteur des systèmes d'information et des réseaux au sein des petites et moyennes entreprises et des services publics.

Le titulaire de ce diplôme a les compétences pour servir d'interface entre les usagers et les concepteurs des systèmes d'information. Il pourra assister ces derniers dans les phases de définition et de mise en œuvre. Il possède une double compétence : une compétence en gestion, une compétence dans le système d'informations et de réseaux.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Systèmes d'information dans les petites et moyennes entreprises, notamment les entreprises de service, les secteurs associatifs et les petites collectivités territoriales.

- Chef de projet
- Administrateur de réseau
- Responsable "Réseau télécoms"
- Responsable de l'exploitation informatique
- Responsable technico-commercial

Codes des fiches ROME les plus proches :

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Unités d'enseignements fondamentaux

Analyse de l'environnement économique, social et institutionnel ; Politique de l'entreprise et entrepreneuriat ; Comptabilité générale et analytique ; Analyse financière ; Contrôle de gestion ; Droit du multimédia ; Economie du numérique.

Unités d'enseignements complémentaires

Informatique et systèmes d'information ; Internet et applications dans l'entreprise ; Outils de traitement de données ; Interfaces de communication ; Systèmes d'information et management des organisations; Culture générale ; Anglais.

Unités d'enseignements professionnels

- Mémoire
- Projet suivi par un tuteur
- Stage d'une durée de 16 semaines (uniquement pour les étudiants en formation initiale hors apprentissage)

Mentions décernées : 10/20 : passable ; 13/20 : assez bien ; 15/20 : bien ; 17/20 : très bien.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury comprend, pour au moins un quart et au plus la moitié, de professionnels des secteurs concernés par la licence professionnelle.
En contrat d'apprentissage	X	Le jury comprend, pour au moins un quart et au plus la moitié, de professionnels des secteurs concernés par la licence professionnelle.
Après un parcours de formation continue	X	Le jury comprend, pour au moins un quart et au plus la moitié, de professionnels des secteurs concernés par la licence professionnelle.
En contrat de professionnalisation	X	Le jury comprend, pour au moins un quart et au plus la moitié, de professionnels des secteurs concernés par la licence professionnelle.

Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2003	X		Le jury comprend, pour au moins un quart et au plus la moitié, de professionnels des secteurs concernés par la licence professionnelle.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle.

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 20 mai 2009 - n°20080321 - relatif aux habilitations de l'Université Paris II à délivrer les diplômes nationaux.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n°2002-590 du 24 avril 2002 relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur.

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

2007-2008 : 15 candidatures - 11 inscrits - 9 diplômés

2008-2009 : 15 candidatures - 10 inscrits - 10 diplômés

Autres sources d'information :

www.u-paris2.fr/cfp

[Site internet de l'autorité délivrant la certification](#)

Lieu(x) de certification :

Université Panthéon Assas - Paris 2 : Île-de-France - Paris (75) [Paris 5ème]

Université Panthéon-Assas (Paris II), 12 place du Panthéon - Paris 5ème

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Centre de Formation Permanente de l'Université Paris II, rue Blaise Desgoffe - Paris 6ème

Historique de la certification :

Date de création : 2007